

Violences sexistes et sexuelles

De quoi parle-t-on ?

Les **violences sexistes et sexuelles (VSS)** regroupent l'ensemble des actes, propos ou comportements

imposés à une personne et à caractère

sexiste

ou

sexuel.



Une personne est visée en raison de son sexe ou de son genre.



Il y a atteinte à la sexualité ou à des zones identifiées comme intimes (cuisses, fesses, bouche, sexe, poitrine).

Le point commun est l'**absence de consentement** : ce qui est dit ou fait est subi.

Notre objectif : Vivre ensemble, dans le respect mutuel.

Le lycée **Champollion** labellisé cette année Égalité Filles/Garçons – Niveau 1, s'engage donc contre toute forme de **harcèlement**, et affiche en particulier une **tolérance zéro concernant les VSS**.

Dans les classes ou les espaces communs, si vous êtes **témoin** ou **victime** de violences sexistes ou sexuelles :

parlez à un adulte de l'établissement (enseignants, CPE, AED, infirmière, personnels administratifs ...)

↳ Parole prise au sérieux (**avec bienveillance, sans minimisation ni jugement**)

↳ **Orientation** vers les interlocuteurs adaptés.

Violences sexistes

https://www.youtube.com/watch?v=neWw6_Xjsfw&t=3s

Ce terme désigne un « bruit ambiant » fait de propos et attitudes sexistes de moindre intensité, souvent tolérés par le groupe, et que les femmes supportent avec plus ou moins de difficultés.

Il s'agit du :

☒ "sexisme ordinaire"

☐ "sexisme gentil"

☐ "sexisme agressif"

☐ "sexisme banal"

Essayons de repérer les situations de sexisme !

Quiz – Situation n°1

Adrien à Jeanne qui lui fait répéter les explications sur un exercice : « Tu fais ta blonde ou quoi, là ? Laisse les hommes t'expliquer ».

☐ Pas sexiste

☒ Sexisme ouvertement hostile

☐ Sexisme masqué et subtil

☐ Sexisme bienveillant

Sous couvert d'humour, Adrien dévalorise les compétences de Jeanne.

Quiz –Situation n°2 « Tu as été chez le coiffeur ? Cela te va super bien ! », dit Hugo à Léa dans la cour.



Pas sexiste



Sexisme ouvertement hostile



Sexisme masqué et subtil



Sexisme bienveillant

Simple observation sans référence à aucun stéréotype. Pas de connotation humiliante, gênante ou déplacée.

Toutefois, on peut s'interroger sur la réciprocité de ce genre de remarques.

Quiz – Situation n°3

Raphaël, Rémi et Justine travaillent souvent ensemble. Comme à son habitude, Raphaël interrompt à plusieurs reprises Justine pour reformuler ses propos :
« Ce que Justine veut dire ... »

- ☐ Pas sexiste
- ☐ Sexisme ouvertement hostile
- ☒ Sexisme masqué et subtil
- ☐ Sexisme bienveillant

voire hostile si les interruptions sont faites sur un ton agacé ou agressif.

Les anglophones utilisent les mots-valises :

- *Maninterrupting (Man/Interrupting)* pour désigner ce genre de comportement, qui désigne la tendance des hommes à couper la parole aux femmes pendant un débat ou une réunion,
- et le *Manspaining (Man/Explaining)*, pour désigner le fait qu'un homme explique à une femme quelque chose qu'elle sait déjà, voire dont elle est experte, souvent sur un ton paternaliste ou condescendant.

Quiz – Situation n°4

En voyant passer une fille en mini-jupe, Robin et Chloé disent à leur groupe d'amis :
« Se balader en mini-jupe ... Elle veut quoi, elle ? »

- ☐ Pas sexiste
- ☒ Sexisme ouvertement hostile
- ☐ Sexisme masqué et subtil
- ☐ Sexisme bienveillant

Ce type de remarque est sexiste, qu'elle soit faite par une femme ou un homme.

Quiz –Situation n°5 « Comment ça va, ma belle ? », lance Gabriel à Juliette en arrivant au lycée le matin.

- ☐ Pas sexiste
- ☐ Sexisme ouvertement hostile
- ☐ Sexisme masqué et subtil
- ☒ Sexisme bienveillant

Gabriel pense sans doute **être gentil et agréable** mais en réalité, l'interpellation crée un lien relationnel **non équitable** et elle est d'autant **moins facile à mettre à distance** qu'elle s'exprime sur le ton de la bienveillance.

Quiz – Situation n°6

Au self, Robin à Tom en ricanant et en désignant le plat de Juliette : « Salade quinoa ...
Le pur truc de meuf ! »



Pas sexiste



Sexisme ouvertement hostile



Sexisme masqué et subtil



Sexisme bienveillant

Attribuer certaines habitudes alimentaires aux femmes ou aux hommes au nom de **préjugés** est **discriminant**.

Le ton, le vocabulaire peuvent majorer la **connotation hostile** du propos.

Violences sexuelles

Quiz – Situation n°7

Dans la file d'attente de la cantine, Simon « passe une main aux fesses » à un/une camarade. Il s'agit de :

- ☐ d'un agissement sexiste
- ☐ de harcèlement sexuel
- ☒ d'une agression sexuelle
- ☐ d'une blague bien lourde

Reliez les délits ou crimes suivants aux sanctions pénales qui leur correspondent (hors circonstances aggravantes) :

Viol	15 ans de prison
Agression sexuelle	5 ans de prison / 75 000 € d'amende
Harcèlement sexuel	2 ans de prison / 30 000 € d'amende

Agression sexuelle	5 ans de prison / 75 000 € d'amende
Viol	2 ans de prison / 30 000 € d'amende
Harcèlement sexuel	15 ans de prison



Articles 222-22 à 222-33-1 du Code pénal : « *Du viol, de l'inceste et des autres agressions sexuelles* ».



EXTRAIT de l'article 222-22

> Article 222-22

Modifié par LOI n°2025-1057 du 6 novembre 2025 - art. unique

Constitue une agression sexuelle tout acte sexuel non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur ou, dans les cas prévus par la loi, commis sur un mineur par un majeur.

Au sens de la présente section, le consentement est libre et éclairé, spécifique, préalable et révoable. Il est apprécié au regard des circonstances. Il ne peut être déduit du seul silence ou de la seule absence de réaction de la victime.

Il n'y a pas de consentement si l'acte à caractère sexuel est commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, quelle que soit leur nature.

Tous les articles peuvent être consultés sur :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165281/

Formation en ligne : module VSS STOP !

(obligatoire pour tous les élèves de première année de classe préparatoire)

- Module en ligne développé dans le cadre du Plan National de lutte contre les VSS du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- **Obligatoire** pour tous les élèves de classe préparatoire au Lycée Champollion
- Disponible sur les sites de l'UGA et de l'USMB ; possibilité de le faire sur le Moodle du lycée



Ressources extérieures

Plateforme nationale : arretonslesviolences.gouv.fr

→ Informations, numéros d'urgence, dispositifs d'aide et de signalement.

Planning familial – Centre de santé sexuelle

30 boulevard Gambetta, 5e étage – Grenoble (à 4 minutes à pied du lycée)

→ Lieu d'écoute, d'information et de consultation, **sans jugement** et **en toute confidentialité**.



« Demander Angela » pour lutter contre le harcèlement de rue

<https://www.maisonegalitefemmeshommes.fr/1607-demandez-angela.htm>

